



Communiqué de presse

10 mai 2017

« Une autonomie retrouvée grâce à la domotisation d'une chambre d'Hôpital de Semaine (HDS) neurologie du CHU de Nice »

L'hôpital de semaine de SNPM – SLA (Système Nerveux Périphérique et Muscle-Sclérose Latérale Amyotrophique) dirigé par le Pr S. Sacconi, accueille régulièrement des patients atteints de pathologies dégénératives, dépendants et/ou privés de moyens de communication.

L'ARSLA (Association pour la Recherche sur la Sclérose Latérale Amyotrophique et autres maladies du motoneurone) a lancé en mai 2016 un appel à projet « Qualité de vie et aides techniques ». L'équipe des ergothérapeutes du CHU de Nice a voulu, dans le cadre de cet appel à projet, proposer des solutions concrètes de compensation à l'aide d'une chambre d'hospitalisation domotisée. Ainsi en complétant et en allégeant la prise en charge en soins, une autonomie est rendue aux patients.

Les outils technologiques acquis grâce à l'association, d'un montant de 6 400 euros leur permettent de retrouver une autonomie au cours de leur hospitalisation pour communiquer, gérer leur positionnement, contrôler leur environnement.



Par l'intermédiaire d'une tablette, équipée des logiciels Pictocom® et Head Pilot® (société Accessman) et l'installation dans la chambre, d'un boîtier relais, d'un téléphone et d'un lit infrarouge, le patient grâce à un contacteur, un mouvement d'un membre ou de la tête, peut actionner l'appel malade, les stores, la lumière et la télévision ainsi que le positionnement de son lit. Tous ces gestes qui peuvent sembler simples et évidents, sont désormais rendus possibles sans dépendre du passage des soignants et permettent donc une autonomie retrouvée.

Ceci a été possible grâce à la coopération des équipes de

rééducation, du service de soins, de l'équipe technique et informatique.

Description des activités habituelles de la structure :



L'HDS, s'adresse à tous les patients suivis sur le Service SNPM-SLA, touchés par des pathologies évolutives et dégénératives : Sclérose Latérale Amyotrophique, autres maladies du motoneurone, maladies neuromusculaires, polyradiculonévrites chroniques, myopathies de Duchenne, dystrophies facio-scapulo-humérale, maladies de Charcot Marie-Tooth, SPATAX (dégénérescence spino-cérébelleuse)...

Le CHU de Nice est reconnu pour son expertise et sa place en tant que centres experts dans les Maladies Neuro-Musculaires et la SLA. Il accueille les malades du département des Alpes-Maritimes mais aussi, de tout le territoire PACA-Est.

Les stades de dépendance des patients sont divers nécessitant des moyens de compensation adaptés pour leur permettre de rester autonomes. L'HDS est un lieu d'accueil et de prises en charge médicales (recherche de diagnostic et suivi pour tous les patients atteints de SLA et d'autres maladies neurodégénératives) mais également de toutes les prises en charge paramédicales et médico-sociales, en lien avec leurs déficiences (ergothérapie, kinésithérapie, orthophonie, psychologie, diététique, neuropsychologie, assistante sociale...)

Le Centre d'Etudes Nouvelles Technologies pour l'Autonomie (CENTA), créé en 2013, a pour vocation de développer la mise à disposition d'aides technologiques dans les domaines de l'informatique, la domotique, la robotique et la communication grâce à des moyens de compensation répondant aux besoins des patients (essais et évaluations en situation réelle, guide à l'achat, préconisations pour les aménagements). Un lien a aussi été mis en place, avec les chercheurs et les fabricants pour l'identification et la mise en place de solutions innovantes, la rédaction de cahiers des charges, des liens avec des start-up impliquées dans le domaine de la santé et de la préservation de l'autonomie... Ainsi, à travers ce living-lab, l'HDS et le CENTA travaillent de concert pour expérimenter de nouvelles technologies, et améliorer le service rendu aux patients.

Projet :

Les ergothérapeutes, coordonnées par le Pr S. Sacconi, ont souhaité répondre à l'appel à projet pour domotiser une chambre de l'HDS et permettre de compenser les situations de handicap, favoriser l'autonomie des patients par l'utilisation de leurs capacités motrices résiduelles et rendre la parole aux personnes dont la dépendance physique est déjà bien invalidante.

Auparavant, s'il ne leur était pas possible d'utiliser le système d'appel classique en appuyant sur le bouton de la sonnette, du fait de leur atteinte motrice, aucune proposition en adéquation avec leurs capacités motrices résiduelles ne leur était proposée. De la même manière, lorsque les patients ne pouvaient plus s'exprimer, seul un tableau de lettre était mis à leur disposition et celle des soignants.



Ce projet a permis d'adapter une chambre individuelle de la structure hospitalière en matière de :

1. Contrôle d'environnement : gestion de la TV, des lumières, du store par infrarouge (IR)
2. Gestion du positionnement : système IR pour les commandes électriques du lit médicalisé avec le réglage du dossier et de la plicature des jambes
3. Gestion de la sécurité (appel malade) : par un système d'appel IR

4. Accessibilité à une communication à tout moment (synthèse vocale, pictogrammes, douleur...)
5. Gestion des liens sociaux quelles que soient les situations de handicap : internet, mails, sms, téléphonie...

Tout ceci est réalisé par l'intermédiaire d'une tablette intégrant et reconnaissant les codes IR pour le contrôle de tous les émetteurs IR implémentée de logiciels de communication et accès Windows : gestion de la tablette par pad tactile, clavier, défilement et contacteur (contacteur plus ou moins sensible, positionné sur flexible, répondant aux capacités motrices résiduelles du patient et placé de manière à avoir un contrôle optimal), contrôle à la tête, commande oculaire...



Les prises en charge des équipes soignantes déjà très sollicitées sont ainsi facilitées, notamment par une meilleure compréhension des besoins, des demandes formulées, ainsi qu'une satisfaction vis-à-vis de l'amélioration des réponses apportées.

Ces investissements représentent un confort pour le patient, une amélioration de la prise en compte de ses désidératas (en termes de communication et d'installation), une amélioration des conditions de travail pour les soignants et donc, une qualité de vie et de prise en charge, pour tous.

Il permet également de préconiser des aides techniques adaptées et spécifiques, pour une transposition au domicile du patient, facilitant ainsi, hors des murs de l'hôpital, leur vie quotidienne en s'intégrant dans leur contexte environnemental

La domotisation de cette chambre permet de tendre vers une une prise en charge optimale et respectueuse du patient



Attachée de presse - Isabelle Baltarel

Tel. : 04.92.03.41.04 / Mob. : 06.88.46.52.12 - Email : baltarel.i@chu-nice.fr

Directrice du Pôle Administration Générale - Martine Rajzman

Affaires Générales, Communication - Culture, Coopération

Secrétariat : 04.92.03.4508/4103